SAINTE AGATHE DES MONTS

Projet de résolution 2023-U59-23 PPCMOI

PPCMOI – Projet de construction, modification et d'occupation d'un immeuble

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement

La demande est motivée afin de permettre une construction à des fins résidentielles de moyenne à forte densité.

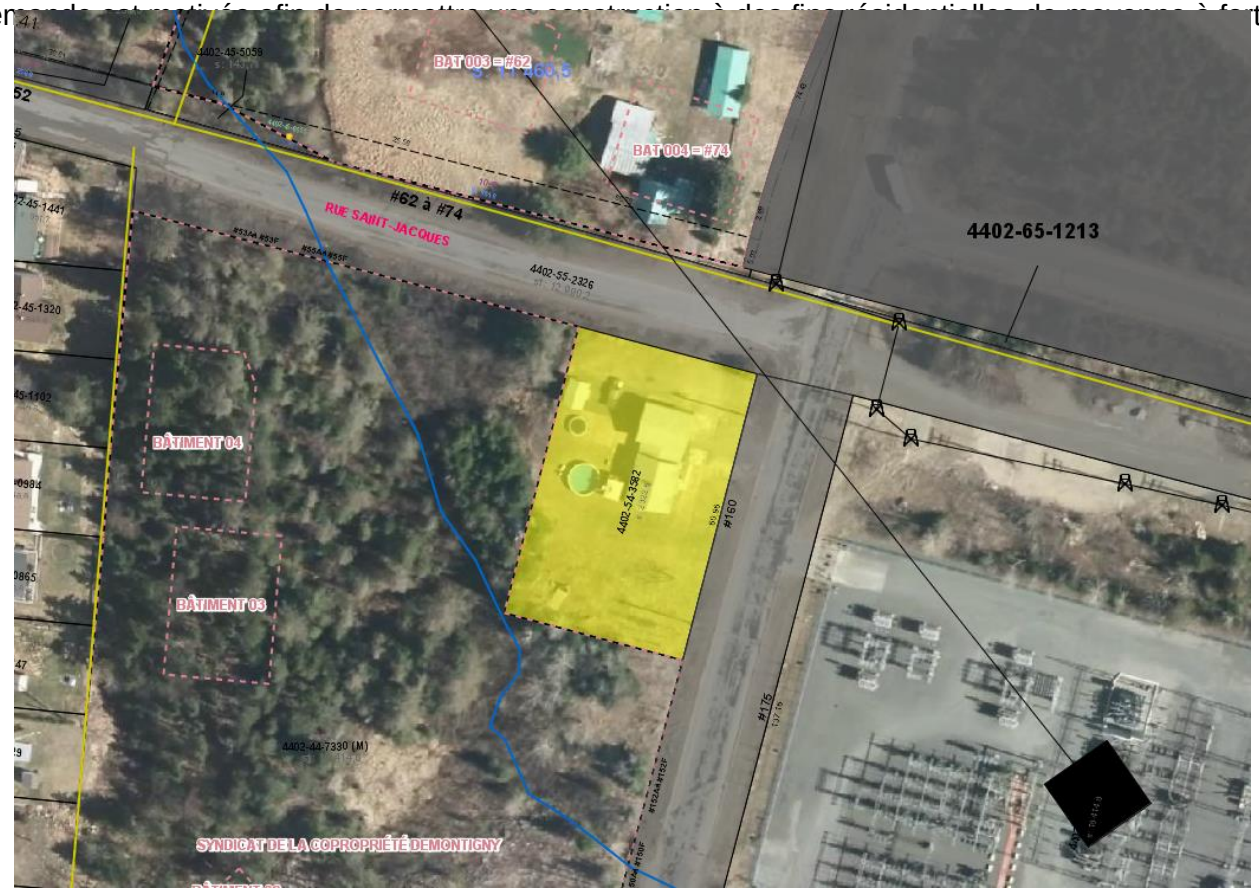

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement (suite)

Toiture : Comble de toit, bardeau d'asphalte de couleur « noir 2 tons » ;
Hauteur : 3 étages, sur 14,50 mètres
Ouvertures : PVC de couleur noire
Revêtements) extérieur(s) :
• Brique de type melville de couleur «noir Rockland »
• Pierre de type Cinco de couleur « gris Lennox»
• Revêtement Canexel Metalunic « couleur Expresso »
• Aluminium aux murs des élévations latérales et arrière de couleur « gris ardoise»
Saillies : Les rampes et gardes de corps des balcons seront d'aluminium de couleur noire ;
Aménagements extérieurs: La plantation d'arbres et arbustes est prévue à l'intérieur des espaces libres des cours de l'emplacement ;

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement (suite)

Déroger aux dispositions suivantes relatives à un usage habitation multifamiliale (h3), lesquelles ne s'appliqueront pas au présent projet :

1. La construction d'un bâtiment dont la hauteur sera de 3 étages avec sous-sol (article 8.1.1, 2009-U53)
2. La construction d'un bâtiment de 24 unités de logement (article 8.1.1, 2009-U53)
3. L'aménagement d'une aire de stationnement en cours avant (article 12.1.3, 2009-U53)
4. La construction d'un bâtiment de 24 logements pourvu d'une aire de stationnement de 28 cases prévus (article 12.1.2, 2009-U53 et ses amendements)
5. L'aménagement d'une aire de stationnement dans le triangle de visibilité (article 11.1.16, 2009-U53)
6. L'installation de conteneur à déchets, recyclage et matières organiques en cour avant (article 9.7.4, 2009-U53)

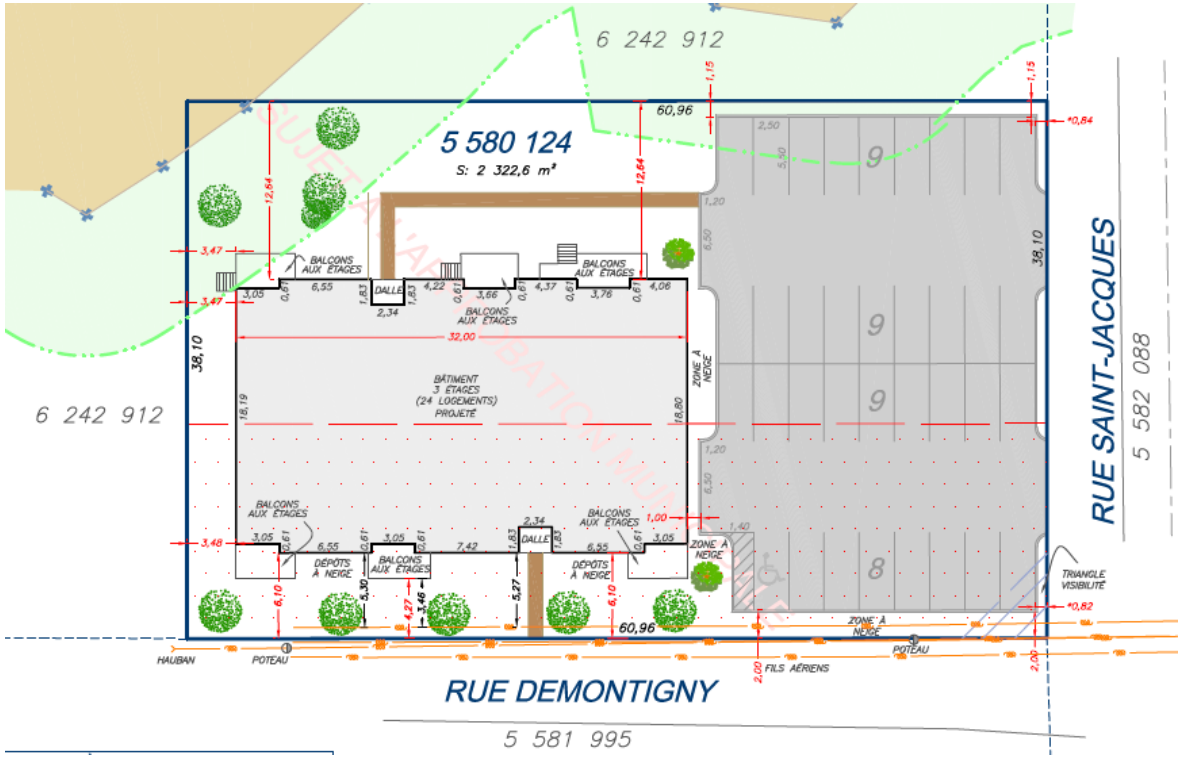

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement (suite)

Bâtiment projeté

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement (suite)

Ce premier projet de résolution concerne le site situé sur le lot projeté 5 580 124 et consiste à la construction d'un bâtiment multifamiliale de 24 unités de logement réparties sur 3 étages ainsi qu'à l'aménagement paysager des cours et d'une aire de stationnement dans la zone Hc-125, avec les conditions suivantes :

DÉPÔTS À LA VILLE :

- L'implantation du bâtiment et l'aménagement de l'aire de stationnement devront être revus en fonction de ce qui suit:
  - Aucun empiètement dans la rive ne sera autorisé;
  - Un ratio de stationnement de 1,5 case / unité de logement devra être assuré sur le site ainsi que sur le lot 6 240 457 du cadastre du Québec, voisin par servitude pour desservir le nombre de logements projetés;
- Harmoniser l'architecture du bâtiment à l'architecture du projet intégré voisin de la rue Saint-Jacques / Demontigny;
- Préserver la bande d'arbres matures existante le long des lots adjacents au projet à titre de bande tampon ou en cas d'absence d'arbres, plantation d'une bande d'arbres de 7 cm de diamètre en quinconce le long des limites mitoyennes concernées;
- La planification des infrastructures et la gestion des eaux de surface devra être sans impact supplémentaire envers le voisinage et les infrastructures publiques;
- Tout éclairage installé au bâtiment ou à l'intérieur des aires de stationnement projetées devront être constitué de lampes de type DEL de couleur blanc chaud, à défilé absolu et dirigé vers le bas dans un angle 90 degrés;
- Dépôt d'une garantie financière d'un montant de 40 000 $ afin de garantir la conformité du projet et le respect des exigences.

Dans la zone Hc-125, la demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2023-0004 à l'égard de l'immeuble du lot 5 580 124 du cadastre du Québec, situé au 160, rue Demontigny - Nouvelle construction multifamiliale de 24 unités de logement (suite)

Zones contiguës

Zones concernées

Site visé

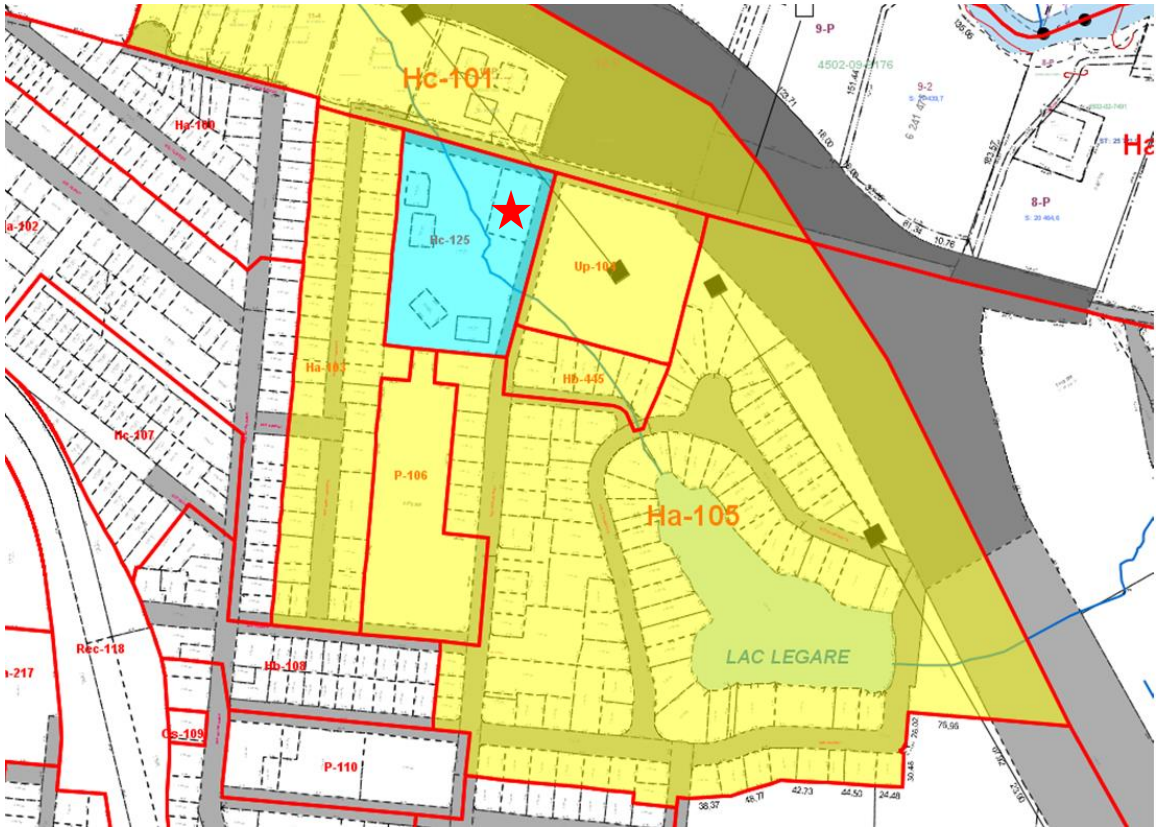

Zone concernée
Hc-125

Zone contigües
Up-104
Hb-445
Ha-105
P-106
Ha-103
Hc-101

FIN

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS QC J8C 1M9
T. 819 326-4595 F. 819 326-5784
INFO@VSADM.CA